



Pour une année la plus apaisée possible

Lorsque vous lirez ces lignes, l'année touchera à sa fin et vous vous apprêterez à célébrer avec faste, je l'espère, l'arrivée de la nouvelle année.

Je vous souhaite de très bonnes et heureuses fêtes, temps privilégié pour se retrouver en famille, entre amis, pour partager ces moments sincères de convivialité et de chaleur humaine.

Malheureusement, au cours de cette année, des terroristes s'en sont pris lâchement à ce qui fait notre pays, à ce qu'il représente : notre jeunesse, notre diversité, nos lieux de vie, mais aussi à nos valeurs et à notre liberté.

La France a répondu fermement à ces attaques et plus que jamais, il nous faut rester soudés et rassemblés, défendre nos valeurs républicaines et rendre hommage à l'engagement sans faille de toutes les personnes qui nous protègent, éduquent, soignent et servent nos concitoyens.

Ayons une pensée pour toutes les victimes des attentats de juillet dernier et pour leurs familles.

Après trois années de mandat, avec une équipe en partie renouvelée et surtout rajeunie, nous avons appris à mieux nous connaître et travailler ensemble. Et aujourd'hui, nous sommes confiants et sereins pour les années à venir.

Comme vous le savez, la diminution drastique des dotations de l'Etat fragilisent considérablement l'équilibre financier de la Commune. Malgré cela, nous continuerons à avancer avec optimisme mais, toutefois, avec plus de prudence, car les plans de financement de nos divers projets seront inévitablement plus difficiles à mettre en œuvre. Fidèles à nos engagements, nous tenons à maintenir un service public de qualité, entretenir les équipements publics existants, favoriser le développement économique et touristique, maîtriser la construction de logements en conformité avec les directives de l'Etat et les règles du Pos, voire du Plu d'ici peu.

C'est ainsi que les projets importants annoncés dans notre programme : l'aménagement de l'entrée Ouest, la restructuration de la Crèche et l'Agenda d'accessibilité programmé, vont voir le jour dans le courant de l'année, et ceux qui ont demandé des réflexions approfondies, comme les aménagements de la place de la Poste et du quartier de la Gare, devraient être réalisés avant la fin du mandat.

Je souhaite terminer en ayant une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la peine, dans la souffrance, dans la solitude ou dans la difficulté. Je souhaite que l'an nouveau leur apporte un peu de réconfort et de quiétude.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs, et vous souhaite une année la plus apaisée possible.



Pierre MOLLAND
Maire

AGENDA DU MOIS

7	EGLISE <i>Le Choeur Grimaud</i>
8	FOYER RURAL <i>Randonnée</i>
11	LA STRADA <i>"Polina, danser sa vie"</i>
14	MEDIATHEQUE <i>Rencontre</i>
15	LE BAN DES ARTS <i>Quatuor Girard</i>
17	LA GARANCE <i>Théâtre</i>
19	COLLECTIF LA POSTE <i>Réunion</i>
	MAIRIE <i>Balade Thermique</i>
20	MEDIATHEQUE <i>Vernissage Expo</i>
	ESCOLO DE FONT-SEGUGNO <i>A.G.</i>
	ASSOCIATION AVEC <i>Loto annuel</i>
21	LI BON VIVENT <i>A.G.</i>
22	COMITE DES FETES <i>Pastorale</i>
24	ECOLE P. GOUJON <i>Jeux de société</i>
27	GADAGNE ENVIRONNEMENT <i>A.G.</i>
28	OGEK ST CHARLES <i>Loto annuel</i>

Téléthon

Cette année encore, les Castelnovins ont répondu à l'attente du Comité des Fêtes, et apporté leurs dons en faveur du Téléthon.

Toutes les manifestations organisées ont été bien accueillies, et le repas du soir a connu son habituel succès.

Elles ont ainsi permis de recueillir une somme proche de celle de l'an dernier, et c'est un chèque de plus de 10 000 € qui a été remis à l'AFM.

Merci à tous ceux qui ont participé.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2016

Service commun « Gestion des Archives »

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse souhaite procéder à une mutualisation en proposant la création d'un service commun intercommunal de gestion des archives (hors archives *historiques*), aux cinq communes adhérentes, à compter du 1er janvier 2017.

Lorsque les agents sont affectés à 100% au service mutualisé, il y a un transfert de droit : ainsi, les trois agents municipaux de la commune de L'Isle sur la Sorgue seront transférés à la Communauté de Communes au 1er janvier 2017.

Il convient de préciser que seule la gestion est mise en commun. Les archives restent propriété municipale. Le Conseil a voté en faveur de ce service mutualisé.

Aménagement de l'entrée Ouest

La Communauté de Communes est compétente au titre de l'assainissement. Or, dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Ouest, une partie du réseau relève de l'assainissement. Afin de simplifier les démarches, il est convenu qu'une seule collectivité assurera la maîtrise d'ouvrage pour les travaux.

Un transfert temporaire et partiel de maîtrise d'ouvrage sera opéré de la Communauté de Communes vers la commune. Le montant des travaux correspondant à la partie assainissement collectif sera remboursé à la Commune.

Tarif du nouveau columbarium

Il convenait de fixer le tarif par case du nouveau columbarium. Le Conseil a décidé de mettre en place des concessions trentenaires, et de fixer le tarif par case à 450 €.

Convention de partenariat avec le R.A.M.

La commune bénéficie des services du *Relais Parents Assistantes Maternelles* (R.A.M) mis en place par l'Isle sur la Sorgue. Afin de formaliser les modalités d'intervention du R.A.M. sur la commune, il est décidé de conclure une convention avec l'Isle sur Sorgue.

Subvention d'investissement au budget annexe de la Chapelle

Lors de la reprise de la gestion du site de la Chapelle par la Commune, le choix a été fait de maintenir le site ouvert bien que des investissements soient nécessaires afin d'améliorer les conditions d'accueil. Afin de cibler les investissements à réaliser,

un maître d'œuvre chargé du diagnostic et des études a été retenu. Le versement au budget annexe du site de la Chapelle d'une subvention d'investissement de 26 000 € a donc été approuvé.

Budget annexe site de la Chapelle

Le Conseil a approuvé une délibération pour prendre en compte :

- L'amortissement des biens mis à disposition du budget annexe qui n'interviendra qu'en 2017 ;
- Une recette moindre pour les nuitées, repas et location de salle au montant prévu : La diminution de 7000 € est prise en compte.

Cession d'une parcelle à la commune

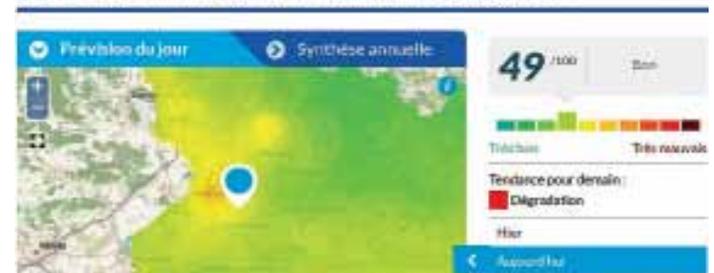
Cette parcelle, située le long de la route de St Saturnin sera cédée à l'euro symbolique à la commune par la SARL Gendalys. L'objectif de cette acquisition est de conserver l'espace vert qui existe le long de la route de St Saturnin.

Contrat enfance jeunesse 2016-2019

Le contrat d'objectifs et de financement enfance et jeunesse contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants. Un nouveau contrat prévoit le maintien des actions suivantes : *jardin d'enfants*, *C.L.A.E.* et *crèche* et leur financement par la C.A.F. et la M.S.A.

INFOS SUR LA QUALITE DE L'AIR

L'air de ma commune : CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE



Air PACA diffuse quantité d'informations auprès du grand public et des collectivités sur la qualité de l'air, au jour le jour.

Association agréée par le ministère de l'Environnement, elle propose des informations sur la **qualité de l'air**.

Retrouvez les informations concernant Gadagne sur :

<http://www.airpaca.org/monair/commune/84036>

Les personnes sensibles à la qualité de l'air, peuvent s'inscrire au bulletin d'alerte sur <http://www.airpaca.org/abonnements>.

L'INFLUENZA AVIAIRE

Le risque de propagation de la grippe aviaire influenza H5N8 est jugé très rapide. Le virus est apporté cette année par les oiseaux migrateurs venus de l'est de l'Europe et des élevages ont déjà été touchés dans le sud-ouest et le nord de la France.

Châteauneuf de Gadagne est dans une zone à risque élevé, et **le renforcement des mesures de protection des volailles s'impose à tous, professionnels, agriculteurs ou simples amateurs**. Ces derniers doivent confiner leurs animaux ou protéger les enclos avec des filets.

Les mesures de précaution pour prévenir la diffusion de la maladie ont été renforcées et doivent être mises en application dès à présent. Elles s'appliquent à **toutes les basses-cours des particuliers**. Voici les mesures à prendre et les obligations à respecter :

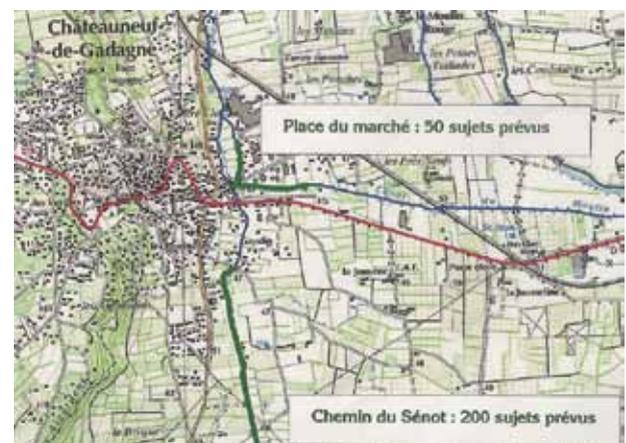
- Les volailles doivent être confinées ou recouvertes par des filets de protection et une surveillance quotidienne doit être effectuée.
- Il faut aussi protéger les stocks de nourriture et d'eau pour que les oiseaux sauvages ne puissent pas y accéder.
- Un nettoyage des installations doit être réalisé et les fientes et fumiers stockés sur place. L'accès à la basse-cour doit être limité.
- Aucune volaille de basse-cour ne doit entrer en contact avec des oiseaux sauvages ou d'élevages industriels.

Les informations complètes sont accessibles sur le site <http://agriculture.gouv.fr/les-mesures-et-indemnisations>.

PLANTATION D'ARBRES

Les campagnes successives d'abattage de platanes atteints par le chancre coloré ont engendré des modifications profondes de la végétation des bords de Sorgues. La régénération naturelle n'a pas pu s'exprimer partout, ce qui a entraîné une dégradation des berges, et par voie de conséquence, une diminution des capacités d'écoulement.

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a obtenu du Conseil Départemental de Vaucluse, l'attribution d'arbres et d'arbustes au titre du dispositif « *Planter 20 000 arbres en Vaucluse* », afin de restaurer la ripisylve, notamment sur les berges non endiguées. Châteauneuf de Gadagne fait partie des bénéficiaires de ce dispositif : 250 arbres y seront donc plantés.



INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**



L'ARMEE DE L'AIR RECRUTE

En 2017, l'armée de l'air recrutera près de **3000 personnels** de niveau scolaire, allant de la fin de classe de 3ème à baccalauréat +5 (et plus éventuellement) dans **plus de 60 métiers différents**.

L'ensemble de ces métiers et les différents statuts de recrutement sont insérés sur les sites internet :

air-touteunearmee.fr/metiers

www.air-touteunearmee.fr/metiers

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un entretien. Les coordonnées des différents Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées de la région ainsi que les créneaux disponibles pour une prise de rendez-vous, pour l'ensemble de l'année 2017, sont à votre disposition en mairie.

LOTOS

Vendredi 20 janvier

20h30 à l'Arbousière

Association AVEC

Samedi 28 janvier

20h30 à l'Arbousière

OGEC ST CHARLES

REPAS DE L'AGE D'OR

Fin novembre, la Municipalité a fêté selon une tradition bien ancrée et dans une ambiance festive nos Aînés au cours du repas de l'Age d'Or.

Toujours aussi nombreux, nos Anciens ont participé avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme à ces retrouvailles, pour partager ce grand moment de convivialité, d'amitié, et d'échange entre tous.



Ce fut l'occasion de fêter particulièrement nos doyens, Mme Emilienne **Grain-Six**, et MM. Henri Buchaillet et Armand Raoux.

Mais ce fut aussi un hommage rendu à une invitée d'honneur, Mme Simone Dumas, qui fut très longtemps la postière du village, puis conseillère municipale et Première adjointe dans l'équipe municipale de Pierre Kreitmann.

Une belle fête pour tous les convives, réussie parce que de nombreux bénévoles (dont pas mal d'élus) se sont investis pour que tout se passe bien ! Et c'est sans nul doute, l'une des manifestations les plus agréables à vivre, et à partager avec nos papis et mamies, dont l'énergie est telle qu'elle fait parfois envie aux plus jeunes. Leur place est toujours essentielle dans la vie sociale, car ils mettent à profit leur solide expérience.

Après un excellent repas, accompagné aussi de vieux souvenirs, ils ont un souhait : se retrouver à la fin de l'année prochaine, pour participer à nouveau à ce moment de convivialité qu'ils apprécient particulièrement.

CRECHE DE NOEL

La crèche exposée sous la mairie sera encore ouverte au public **tous les jours à partir de 16h30** (pour tenir compte de l'heure de sortie des écoles), et ce, jusqu'au **8 janvier**.

Renseignements auprès du secrétariat de la mairie (04 90 22 41 10).



Une vue partielle de la crèche

ETAT CIVIL

NAISSANCES

POQUÉRUS Eliott, Louis, Pierre	22-05
DI MARTINO Louis, René, Augustin	14-05
BROCHENY Roxane, Françoise, Nadine	19-05
RICHTER Mila, Sylvia, Else	22-05
MARTIN Margot, Emma, Mélanie	07-05
VAISSE Judie, Anaïs	10-06
GEREN Emmy, Lucie, Charlie	21-06
AKTAOU Jade	22-06
CASTALDO Vincent, Louis	24-06
SALAT NOSAL Nans, Pierre, Mathieu, Marius	05-07
LAFONT Eden, Séda, Vanille	27-07
MALET Paul-Auguste, Henri, Nicolas	30-07
SANDRI Marcel, Louis	02-09
MAURIN LLUSA Nathanaël, Alain, Albert	04-09
VILAINE Iris, Violette, May	09-09
TRIDANT Sacha, Saad, Jérôme	14-09
PEREIRA Nina, Apolline	18-09
MEUNIER Louison, Francis, Jacky	24-09
ENTRINGER GAÏDOUKOFF Mila, Naïline	08-10
BOUSSIER Joan	13-10
NOCCA Antoine	18-10
SERRET DISTANI Lina	23-10
DE ANGELIS Louisa, Lili-Prune, Ornella	14-11

MARIAGES

RAGONNET Benjamin/TOULY Marianne	25-05
MAYOR Stéphanie/PASCAL Florian	04-06
BACHIMON Alizé/BILLARD Tiphaine	04-06
LAUDIER Brigitte/MEYER Gérard	04-06
DONY Éric/GRIVOLAS Valérie	25-06
VOYENNE Lucien/LIGERET Solange	25-06
HOCQUEL Roger/GOUTEIX Marie-Laure	02-07
LEMAIRE Eddy/PROVENCALE Frédéric	02-07
MARCHAL Dominique/KOURAYE Armelle	02-07
SARRAN Michel/JOFFRE Béatrice	08-07
BELLAGAMBI Sébastien/MILLE Stéphanie	09-07
TILLMANN Julian/KAGAN Eva	23-07
GALLET Aurélien/KAHOUADJI Mélanie	13-08
LEGOY Cédric/DUPLAN Noémie	03-09
REUSSER Renaud/MONNIOT Virginie	15-10
ROPARS Sylvain/NAPIERALA Sabine	29-10
PEGURET Philippe/GRANGET Fabienne	12-11

DECES

GUARINOS Jean	10-05
BOREL Aline Roseline	13-05
LALIS Michèle, Renée, Epse BRIL	19-05
TEBOUL Fernand David	20-05
LEMAIRE Marie-Claude Epse GARCIA	25-05
BLANC Serge Louis	06-09
COUSIN Philippe	25-05
ANDRE Odette	02-07
THIERY Jacques	06-07
CHISSEY Jean-François	07-07
FAUDRIN Brigitte	22-07
HUDRY Jeanette Vve SAINATI	03-08
BEZZOLATO Césarine	07-08
GARCIN Serge	05-09
MEDY Michelle Vve GALICHET	14-09
CINTAS Antoinette Vve MARTIN	09-10
RATTIS Gaston	09-10
FOSSIEZ Samuel	13-10
PAGET Claude	31-10
MAZZIERLI Max	01-11
MÉCHENIN Fernand	02-11
MONNIER Germaine Veuve JUILLAN	02-11
DELLA MAGGIORA Franco	03-11
MOUZAN Marie-Thérèse Vve CARADEC	06-11
REYNIER Solange veuve GIRAUD	13-11
COULET Louis	13-11
LASKA Jean-Pierre	20-11



Un Conte de Noël de Paul Arène (1843-1896)

Un homme heureux

Notre voisin s'appelait **Mïus de la Céleste**, les gens ayant la coutume chez nous de donner à l'homme le nom de sa compagne quand celle-ci est maîtresse-femme et se distingue en bien ou en mal par quelque chose de peu ordinaire. Hélas! depuis longtemps la Céleste dormait le long de l'église, et le vieux Mïus, malgré son grand âge, persistait à vivre seul dans un bien qu'il possédait dans un quartier loin de la ville.



Pas très gai, ce quartier : supportable à peine au printemps, avec ses rangées d'amandiers fleuris et blancs au milieu des blés qui verdoient, mais déplorablement désolé quand, une fois les récoltes enlevées, il ne reste plus entre les chaumes, sous les amandiers recroquevillés et que la terre sèche et poudreuse.

La bastide du vieux Mïus n'en paraissait que plus galante par contraste, et l'on aurait dit que toute l'humide fraîcheur de ce maussade revers de montagne s'était écoulée, ramassée au creux de son vallon. Un modeste vallon, d'ailleurs : d'abord simple déchirure de marne bleue, devenu propre aux cultures, mais tout de suite coupée en travers par le lit pierreux d'un torrent. Seulement, là se tenait, en tout petit et comme résumé, un véritable domaine. Là-haut, ressource précieuse pour le chauffage et les fumiers, un bosquet de chênes jetait son ombre ; au-dessous, le coteau produisait, bon an mal an, trois ou quatre airées ; quelques pieds d'oliviers, un peu de vigne et, dans le fond, la bande verte d'un excellent pré.



Le tout acquis autrefois très bon marché, pour un morceau de pain, disait le vieux Mïus qui, sur le conseil

d'un camarade de chasse, avait enlevé le domaine aux enchères et sans concurrence, en 1851, immédiatement après l'essai de résistance au coup d'État, alors que les prisons étaient pleines et que les gens traqués songeaient à autre chose qu'à s'arrondir.

Un enfant du pays, parti simple soldat et revenu des champs de bataille de l'Empire avec les épaulettes de gros-major, s'était plu à embellir cette seigneurie en miniature, d'après un idéal et des souvenirs sans doute rapportés d'Italie. Il en avait fait une villa comme on en voit autour de Gênes. De là, ce balcon en terrasse dont les six piliers de grès rouge portaient les sarments tordus d'une treille, et ce jardin planté de rosiers embroussaillés au milieu d'une enceinte de cyprès, de lauriers et de grenadiers. Je n'affirmerais pas que le vieux Mïus y fût sensible, mais, dans leur abandon paysan, cet endroit, il y a quelques années, conservait encore je ne sais quoi de poétiquement virgilien.

J'étais à notre bastidon de la Cigalière, une après-midi du mois d'août, lorsque, à travers le vacarme infernal que faisaient les cigales, il me sembla que quelqu'un m'appelait.

« C'est le vieux Mïus qui vous crie, affirma un journalier ; je l'avais laissé tout à l'heure en train de déchausser les racines d'un peuplier qu'il voulait abattre, pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur !... »

Et, tandis qu'avec une sage lenteur le journalier passait sa veste, je partis en courant par le sentier pendant, bordé de gazon grillé, d'où s'élevaient des sauterelles envols si drus qu'elles me cinglaient le visage comme une mitraille de balles.

Le vieux Mïus n'avait aucun mal. Tout joyeux et ragaillardi, il arrivait à ma rencontre.

« Ne courez pas si fort, rien ne presse ; la source, Dieu merci ! n'est pas près de tarir.

- Vous avez donc trouvé la source ?

- Tout à l'heure, par un miracle. Ah ! je savais bien qu'elle y était, et que le Gros-Major n'avait pas construit pour rien ce grand réservoir que les maigres larmes de ma fontaine ne rempliraient pas en un an... L'avais-je assez cherchée, un peu partout, la source perdue, et s'était-on assez gaussé de moi

quand je faisais tourner la baguette !... Je la tiens maintenant, regardez plutôt. »



Il me montrait, en effet, à côté d'un peuplier renversé, racines en l'air, un trou profond d'où sortait une eau bouillonnante.

« Ça ferait tourner un moulin !... Mais vous figurez-vous ma surprise quand, le peuplier tombant, j'ai vu entre deux grosses pierres, à la place où étaient les racines, tant de belle eau claire jaillir. »

Des larmes plein ses yeux plissés, avec cette adoration de l'eau que nos paysans du Midi semblent avoir héritée des Maures, il s'agenouillait et puisait à la source dans le creux de ses mains dures et rouges, d'où s'écoulaient des fils d'argent comme d'une poterie fêlée.

« Goûtez, pour voir comme elle est douce ! »

Puis, tout à coup, une idée lui vint : « Et Petit-Poucet, et Samson, et Chut qui n'en savent rien ! »

Le vieux Mius siffla d'une certaine façon. Aussitôt un âne, un chien, un canard, tous les trois paraissant très vieux, tous les trois marchant à la file, arrivèrent du bout du pré.

« Vont-ils s'en donner, les gaillards !...Tenez : Petit-Poucet qui barbote déjà, et Samson qui se met à braire. Chut ne dit rien, selon son habitude, mais il est content, il remue la queue ; il sait que l'eau fait l'herbe, que l'herbe fait le mouton, et que le mouton fait les côtelettes...Maintenant, pour fêter ma chance, il s'agirait de déboucher une bouteille de vin gris. »

Bon vin, ce vin gris, fabriqué par le vieux Mius avec les raisins grecs de sa treille ; bon vin, certes, et meilleur encore quand on le boit ainsi en plein air, sur un banc de pierre, à la porte même d'une cave creusée dans la pente du sol.



Le canard nous avait suivis.

« Il ne me quitte jamais d'un pas, racontait le vieux Mius en lui jetant du pain ; quand je pars de la maison, il m'accompagne amicalement jusque là-haut à ma limite. Sans jamais s'écarter plus loin, par exemple ! car il connaît son cadastre comme un arpenteur... Et dire que j'ai voulu le vendre ! Oui, un jour, histoire de rendre service, je le cédai à l'aubergiste du Soleil d'Or, qui en avait besoin pour un repas de noces... Savez-vous ce que fit le canard ? c'est depuis, que je l'ai surnommé Petit-Poucet ; eh bien, le canard s'échappa et revint tout seul jusqu'ici. Trois kilomètres de chemin que certainement il ne connaissait pas, puisqu'on l'avait emporté à la ville dans un panier... J'étais à l'affût ce soir-là ; je le voyais, pécaïre ! descendre le sentier, clopinclopant, sous le clair de lune, comme quelqu'un qui sait où il va, et je faillis, ma foi ! le tuer, le prenant au moins pour une outarde. »

À ce moment l'ombre portée de deux oreilles se profila sur le mur blanc.

« Allons, bon ! voici les deux autres : Samson et son inséparable. Chut ne le quitte jamais ; et, dame ! on s'aimerait à moins, Samson lui ayant sauvé la vie. Un jour j'étais allé au Communal avec l'âne et suivi du chien pour rapporter un faix de litière. Occupé à couper mes buis, j'entends soudain dans un creux des aboiements épouvantables. Il faisait petit jour, heure où les blaireaux rentrent au terrier, et le chien venait d'en surprendre un



qui était de taille. Se roulant en boule, le blaireau avait fini par saisir le chien à la gorge et avec sa dent cruelle il ne le lâchait plus. Que faire ? J'avais bien mon fusil, pris avec l'espoir de rencontrer un lièvre, mais je n'y voyais pas très clair et, en tirant, je risquais de tuer Chut... Qui ne vous a pas dit que l'âne eût plus de courage que moi ? Pendant que je perdais mon temps à calculer, lui, à force de se secouer, venait à bout d'arracher sa longe ; il arrivait droit sur le blaireau, lui cassait net l'échine d'un coup de mâchoire, et puis l'achevait, piétinant et montrant les dents comme s'il avait eu envie de rire... Depuis cette affaire, Chut est grand ami de Samson, et Samson n'a pas de plus grand bonheur que lorsque je lui permets de coucher près de Chut, sur la paille de l'écurie. »

Samson et Chut écoutaient, ayant l'air de certifier l'histoire, tandis que le canard, se dodelinant entre nos jambes, poussait de petits coin-coin approbatifs.

« Que voulez-vous, conclut le vieux Mius, tous les gens de mon temps sont morts, il n'y a plus que mes bêtes qui m'aiment... »

Nous bûmes un dernier coup là-dessus, à la santé de la source. Le soleil venait de disparaître derrière la montagne, brusquement. Vers les lointains assombris commençait le chœur vespéral des rainettes.



Il n'était que temps de partir. Le vieux Mius m'accompagna, suivi de son canard, jusqu'à la limite du champ.

Et, songeant aux tracas sans but que nous crée la vie citadine, seul sur le chemin, dans la mélancolie de la nuit tombante, je me pris à envier cet homme heureux.

ASSOCIATION AVEC

Le loto de l'association A.V.E.C. se déroulera le **Vendredi 20 Janvier** à partir de 20h30 à l'Arbousière.

Nous vous invitons à venir passer une belle soirée avec les élèves.

De nombreux lots sont à gagner dont des voyages, paniers garnis, smart box, appareils ménagers, bons d'achats...

Prix des cartons 5€ à l'unité 12€ les trois

Restauration sur place.

Renseignements au 06.03.13.59.02 (Michel Rodriguez)

GADAGNE ENVIRONNEMENT

L'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'Association se tiendra le **27 janvier** à 20h30, salle Fontségugne (à côté de la Bibliothèque).

Tout le monde y est convié, membre ou non de l'association.

Cette année, nous y exposerons les points qui nous ont paru importants à développer lors de l'Enquête Publique sur le PLU, en particulier la circulation des poids lourds dans le village, l'avenir des entrepôts frigorifiques en déshérence sur l'ex N 100, la haie d'honneur du Domaine de La Chapelle, ainsi que nos démarches de défense contre l'abus des survols aériens, les nouvelles règles de gestion de la déchèterie que nous espérons voir évoluer au profit des usagers, la défiance que les compteurs Linky, le nouveau modèle de compteur électrique, suscite légitimement quant aux ondes hertziennes qu'ils émettent et l'intrusion dans l'intimité des foyers.

Vos avis nous seront précieux si vous nous faites l'amitié de nous rejoindre le 27/01/17.

Bonnes Fêtes!

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Bonne humeur et divertissements pour l'après midi récréative des 13 desserts, dans l'esprit des traditions provençales.



L'**Assemblée Générale de l'Escolo** aura lieu le **vendredi 20 Janvier** à 18h à Anfos Tavan. Nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

Se tastara li rèi.

Bono e urouso annado pèr vous e vòsti procho.

KARATE GADAGNE

Début décembre a eu lieu à St Saturnin une journée inter/clubs au cours de laquelle des jeunes Karatékas venus de différents clubs ont combattu dans un esprit sportif et martial.

Nos jeunes Castelnovins ont pu y démontrer leur détermination, dont Mathieu Cozon qui a remporté la médaille d'or chez les pupilles. Bravo Mathieu !



Pour plus de renseignements sur le Karaté, Body-Karaté ou le Krav Maga (Self Défense): www.askr-karate.com ou au 06 81 87 03 73.

BALADE THERMIQUE



Partez à la chasse au gaspillage !

L'Agence Locale de la Transition Energétique, la CCPSMV et la commune de Châteauneuf de Gadagne vous proposent une **balade nocturne thermographique** dans les rues de la ville.

Rendez-vous jeudi 19 janvier à la médiathèque, à 18h30.

Réservation conseillée au 04 90 74 09 18



PATCHWORK

Les ateliers de l'association **France Patchwork** de Janvier, auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les

**Vendredi 6 et 20
et Jeudi 12 et 26**

CHOEUR ROBERT GRIMAUD

Concerts du Nouvel An

Chœur Robert Grimaud

direction : Sébastien di Mayo



* **Samedi 7 janvier 2017 à 16h**
Église de Châteauneuf-de-Gadagne

Concert du Nouvel An par le petit ensemble du Chœur Grimaud de l'Isle sur la Sorgue.

Libre participation

Ce petit chœur composé d'une vingtaine de personnes interprétera des chants autour du thème de la Nativité du XVI au XIX siècle.

FOYER RURAL

Le FRL vous souhaite une bonne année 2017 !

Il vous présente, en partenariat avec la Médiathèque, son exposition photo « **Reflét, Transparence et... Mouvement** » du 21 janvier au 1^{er} février 2017.

Lieu : Médiathèque Raoul Milhaud

Vernissage : Vendredi 20 janvier dès 18h30

Randonnée pédestre

Dimanche 8 janvier : La Roque sur Pernes Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact Marie-Paule et Nicolas 04 90 03 35 86/ 06 22 68 88 41

A Venir...

Réservez votre week-end du 18/19 février ! La section rando du FRL vous propose de le passer dans un coin privilégié du Vercors.

L'auberge de Roybon nous accueillera en demi-pension (51€ par adulte).

On peut découvrir des sentiers raquettes ou s'initier au ski de fond ou même simplement admirer la forêt enneigée.

Réservations et renseignements auprès d'Anne et René au 04 90 22 16 83

Danse traditionnelle

Prochains ateliers :

vendredi 13 janvier, 19h-0h

vendredi 27 janvier, 19h-0h

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

Une pointe d'humour

Dans la vie, y a pas de grands, y a pas de petits. La bonne longueur pour les jambes, c'est quand les pieds touchent bien par terre.

MEDIATHEQUE

Rencontre : « Un Moment de Partage »

Samedi 14 janvier de 14h à 15h30

Frédérique vous propose un nouveau rendez-vous, tous les 2 mois, afin de vous faire partager lectures, musiques, films...

Vous pourrez vous aussi, si le cœur vous en dit, échanger autour de ce que vous avez lu, vu, écouté, en toute convivialité.

Sur réservation.

Expo : « Reflet, transparence et mouvement »

Du 21 janvier au 11 février, aux heures d'ouverture de la médiathèque, 3^e édition de l'exposition annuelle du Club Photo Numérique du Foyer Rural de Gadagne.



Vernissage et remise des prix du Concours Photo « Une chanson, une photo » le **vendredi 20 janvier** à 18h30 (entrée libre).

Atelier multimédia : « Autour de la photo »

Samedi 21 janvier de 14h à 16h

Pour capter une image, certains préfèrent utiliser un appareil photo plutôt qu'un smartphone ou une tablette. Pourquoi ? Sur réservation.

COMITE DES FETES

Li pastourèu de Vedeno présentent la pastorale Maurel, le **dimanche 22 janvier** à 14h30 salle de l'Arbousière
Entrée 5€ (galette, thé et café offerts).

Foulée des Félibres

Par ailleurs, les inscriptions pour la Foulée des Félibres du dimanche 19 mars sont ouvertes en mairie et sur le site kms.fr.

COLLECTIF LA POSTE

Nous vous invitons à participer à la réunion du collectif (ouverte à tous) qui se tiendra le **jeudi 19 janvier à 18h30**, salle Anfos Tavan, au cours de laquelle un point sera fait sur :

- la dernière action : conférence de presse du collectif à Monteux et l'intervention de notre Maire au Préfet lors du congrès des Maires de Vaucluse ce jour-là, le 18/11.
- la réunion qui doit être organisée par l'Association des Maires de Vaucluse (AMV) avec la Poste.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont suivi nos actions depuis 18 mois et comptons sur eux. Plus que jamais restons mobilisés !

Nous souhaitons à tous les Castelvin(e)s nos meilleurs vœux pour 2017.

Nous souhaitons à tous les Castelvin(e)s nos meilleurs vœux pour 2017.

LA GARANCE

Mardi 17 janvier 20h30 à l'Arbousière

Vers un protocole de conversation

C'est l'idée d'un duo qui parlerait d'une altérité, d'une différence. Le travail que nous faisons fouille, creuse, interroge le et les langages, la parole et la danse principalement mais pas uniquement. Ici, un homme parle, une femme danse, ce pourrait être le contraire. Des questions se posent devant cette situation: Que disent-ils? Que se disent-ils? Que nous disent-ils? Existe-t-il un rapport de force qui donnerait avantage à l'un ou à l'autre, qui le rendrait plus éloquent, plus séduisant, plus «spectaculaire»? Pouvoir ou pas répondre à ces questions n'est sans doute pas le plus important. Ce qui importe c'est plutôt que cette altérité fasse naître une énergie, un questionnement, des saveurs, des tensions, de la fantaisie!



LI BON VIVENT

Jeux de société le **10 et 24 janvier**

21 janvier : Assemblée Générale, salle Anfos Tavan à 17h30, suivie d'un apéritif.

Pensez aux inscriptions avant le 30 janvier, pour le repas dansant du 12 février à l'Arbousière.

Renseignements

Martine Jean 0627297610
ou Martine Catin 0619031159

LA STRADA

Mercredi 11 janvier, à 20h30 aux Pénitents

«Polina, danser sa vie»



Russie, dans les années 90. Portée depuis l'enfance par la rigueur et l'exigence du professeur Bojinski, Polina est une danseuse classique prometteuse. Alors qu'elle s'apprête à intégrer le prestigieux ballet du Bolchoï, elle assiste à un spectacle de danse qui la bouleverse profondément. C'est un choc artistique qui fait vaciller tout ce en quoi elle croyait. Elle décide de tout quitter et rejoint Aix-en-Provence pour travailler avec la talentueuse chorégraphe Liria Elsjaj et tenter de trouver sa propre voie.

VELO CLUB

Lors des classements des différents trophées vauclusiens pour la saison, le VCTG termine en haut du classement par équipes. En individuels, le club rafle 11 des 18 titres (les féminines en remportant 7 sur 9). Les jeunes pousses du club totalisent de nombreuses places d'honneur dans ces classements et ils occupent même le podium complet dans 6 catégories sur 18. Au classement général du trophée des Portes de Provence, Victoire Plauche l'emporte en minimes. Valentin Guillot, Alizée Collas en cadets, Quentin Bertrand en minimes 2 et Joris Collas en minimes 1, terminent tous 2^e de leur catégorie.



L'assemblée générale du club s'est déroulée en présence d'élus et d'une centaine de membres. A l'issue de la présentation des différents bilans, l'équipe dirigeante a été reconduite avec Frédéric Plauche Président. Quelques membres du club ont pris part au rallye cyclotouriste organisé au profit du Téléthon. La somme récoltée à l'inscription a été reversée à l'AFM.

Au championnat de Provence de cyclocross à Marseille, Victoire Plauche a revêtu le maillot de championne de Provence de la catégorie cadette. En cadets, Hugo Bianciotto a vu ses espoirs s'envoler suite à des ennus mécaniques. Il termine tout de même 4^e. En junior, Romaric Plauche est vice-champion de Provence.

Pour terminer, les dirigeants et les membres du vélo club vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes du Thor le 1^{er} janvier à 17 h à l'occasion du loto annuel et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

ECOLE PIERRE GOUJON

JEUX de société
mardi 24 janv.
18h30-20h30



LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE

Village en Provence



Après une première qui a enthousiasmé le nombreux public présent, **Les Musicales de l'Orangerie** vous proposent, le **dimanche 15 janvier à 16 h**, au domaine de Blanche Fleur, (401, chemin du Moulin Neuf à Châteauneuf de Gadagne)

LE QUATUOR GIRARD

(Quatuor à cordes)

Haydn - Schumann - Beethoven



Constitué au sein d'une grande fratrie, le Quatuor Girard est né d'une passion commune révélée par la pratique très précoce de la musique de chambre dans une famille de la région.

Formé au Conservatoire Régional de Paris et à la HEM de Genève, il est Lauréat de nombreux Concours, et notamment de "Génération jeunes interprètes", de France Musique. Il collabore également avec Jean-François Zygel.

Entrée : 15 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Réservation souhaitée :

lebandesartscdg@gmail.com

ou 04 90 22 22 28

An vougu m'enterra avans l'ouero !

Coumençarai pèr vous dire qu'à quauque tèms d'eici, faguerian basti un tombèu, au cementèri de Castèunou e un bèu jour, vers li miejour, anère vèire mounte n'èron lis obro. Alor, coume avien pancaro barra la pichoto porto, l'idèio me vengué, de vèire se se poudié èstre à l'aise aqui dedins e anère m'alounga sus l'estagièro de drecho. Me diguère que i'avié proun de plaço, mai que me mancavo un couissin pèr la tèsto. Lé restère gaire, de pau que m'embaresson aqui dedins.

Tout acò pèr vous dire que, i'a quàuqui jour d'acò, se diguè dins Castèunou, alor que se fasié saupre lis oussèqui d'un moussu - que m'avié quasimen escracha emé sa veituro, alor que proumenave sus la routo dóu Tor - se diguè dounc, qu'anavon lèu m'enterra e, encaro un pau, demandavon a ma dono, l'ouero e lou jour de mis oussèqui !

Alor, pode vous dire que, pèr aro me languisse pas que se fague saupre lou jour e l'ouero de moun enterramen e quouro aquéu tèms sarra vengu, mi proche auren pas pau de n'en faire assaupre eisatamen lou jour e l'ouero!

Basto, pèr aro me languisse pas qu'aqueste jour arribe e, amor qu'ai plus ges de veituro ni de bicièucleto, me countente de m'espèceja, pèr lis agradiéu camin de la piano, en me saren lou mai possible dóu bord, tre qu'ausisse lou bru dóu moutour d'uno veituro.

E, comte tengu, qu'à l'ouero d'aro, i'a de mai en mai de centenàri, garde l'espèr mume l'espèr de pousqué m'acamina encaro forço tèms pèr li agradiéu camin de nòsti piano.

M'arrestarai aqui de barjaca pèr encuei, amor que fai bèu tèms e, qu'ai envejo d'ana vèire, se tout vai bèn pèr li pouldid camin de nòsti piano!

Pèire Courbet, de Castèunou

On a voulu m'enterrer avant l'heure !

Je commencerai par vous dire qu'à quelques temps d'ici, nous fimes bâtir un tombeau au cimetière de Châteauneuf et, un beau jour, vers midi, j'allais voir où en étaient les travaux. Et, comme on n'avait pas encore fermé la petite porte, l'idée me vint, de voir si l'on pouvait être à l'aise là-dedans et j'allais donc m'allonger sur l'étagère de droite. Je me dis qu'il y avait assez de place, mais qu'il me manquait un petit coussin sous la tête. Je n'y restais guère, de peur que l'on ne m'enferme là-dedans!

Tout cela pour vous dire qu'il y a quelques jours, il s'est dit dans Châteauneuf, alors que l'on annonçait les obsèques d'un monsieur - qui m'avait quasiment écrasé avec sa voiture, un jour où je promenais à vélo sur la route du Thor - il s'est dit donc, que c'était moi qu'on allait bientôt enterrer, et c'est tout juste si l'on ne demandait pas à mon épouse, l'heure et le jour de mes obsèques !

Je peux vous affirmer que, pour l'instant, je ne me languis pas que l'on annonce le jour et l'heure de mon enterrement : lorsque mon temps sera venu, mes proches n'auront aucune gêne d'en faire savoir exactement, le jour et l'heure!

Bref, pour l'instant je ne pense guère à ce jour et, puisque je n'ai plus de vélo, ni de voiture, je me contente de me promener à pied, par les agréables chemins de la plaine, en me serrant le plus possible près du bord, dès que j'entends le bruit d'un moteur de voiture.

Et, compte tenu que de nos jours, il y a de plus en plus de centenaires, je garde même l'espoir de pouvoir cheminer encore fort longtemps sur nos agréables chemins.

Je m'arrêterai de bavarder pour aujourd'hui, puisqu'il fait beau temps et, que j'ai envie d'aller voir si tout va bien, par les jolis chemins de nos plaines !

UN POÈME DE MICHÈLE CORTI

Bonne année !

Au pays des merveilles, je commande l'année
L'année, l'année nouvelle que j'aimerais souhaiter
À ceux qui, sur la Terre, n'ont jamais vu la paix
Qui rêvent d'une aurore où déposer leur faix.

Au pays des merveilles je demande la joie
Pour ceux à qui la vie n'a pas donné le choix,
Pour ceux dont la souffrance a éteint le regard,
Pour tous ceux qui s'enfuient dans le train du brouillard.

Au pays des merveilles j'entends des cris d'enfants
Qui ne connaissent pas, de la vie, les tourments
Que l'on aime pour eux, sans esprit de retour
Des enfants épanouis au jardin de l'amour.

Bonne année à vous tous au pays des merveilles,
Et que vos mains tendues appellent le soleil :
Dans le fond des cachots, certains ont vu l'espoir
Venir sans s'annoncer, les chercher dans le noir !

